



Cofinancé par
l'Union européenne

PROGRAMMES EUROPEENS 2021/2027

Le projet **AMPLI: Structuration et professionnalisation d'une offre d'accompagnement pour faciliter le maintien à domicile par l'adaptation du logement de la personne à son état de santé.**

est cofinancé par l'Union européenne avec le **Fonds Social Européen + (FSE+)** à hauteur de **41,67%**.

L'entreprise de l'ESS "Mon Logement Adapté" a été créée pour accompagner les particuliers dont l'état de santé nécessite d'adapter leur logement. L'activité générée par la structure a un impact direct sur la préservation de l'autonomie des publics qui en bénéficient.

AMPLI accompagne une phase d'amorçage de 12 mois, définie afin de permettre à la société de se structurer, de se professionnaliser avec la création du premier emploi à temps plein et de consolider son modèle économique et son ancrage territorial. Cette période doit lui permettre de garantir les conditions de la pérennisation de son activité et des emplois créés.



4.1 FSE+ Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en oeuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale



europe-en-nouvelle-aquitaine.eu

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire